

Le Petit Journal Lacaunais

Bulletin Municipal



Jeudi 29 octobre
Collecte de sang
Maison des Associations



IMPORTANT : INFO CARTONS

Depuis le mois de juin dernier la société SITA a abandonné la collecte des déchets industriels sur l'ensemble du territoire. Cette décision a eu pour conséquence la suppression de la benne à cartons qui était située rue Flandre Dunkerque et que grand nombre d'entre nous utilisait. Maintenant deux solutions s'offrent aux commerçants et industriels en fonction de leurs besoins :

1. Pour ceux qui ont peu de cartons et qui sont situés dans Lacaune intramuros (c'est-à-dire de panneau à panneau) ils peuvent les déposer pliés devant leur porte le mardi soir et ils seront collectés le mercredi matin
2. Pour ceux qui ont des quantités de cartons plus importantes, ils sont invités à les porter à la déchetterie, ouverte du mardi au samedi, et moyennant la somme de 38 € par an, correspondant au droit d'accès, ils déposent leurs cartons gratuitement.

Pour les déchets assimilés aux ordures ménagères, les industriels se voient facturer une redevance qui correspond aux tonnes qu'ils produisent. Cette redevance est calculée en fonction du coût de collecte et de traitement facturé à la collectivité. Nous vous rappelons que les déchets carnés et les os ne sont pas des ordures ménagères et qu'ils doivent faire l'objet d'une collecte par des entreprises spécialisées.

N° 75 - Octobre 2015

Mairie de Lacaune
Tél. : 05 63 37 00 18
info@lacaune.com
www.lacaune.com



Chers Lacaunaises et Lacaunais,

EDITO

C'est un bel été 2015 qui vient de se terminer. Un climat idéal qui a favorisé la fréquentation touristique des sites et activités de plein air, de nombreuses animations très réussies. Certes quelques orages sont venus jouer les trouble-fêtes en provoquant des petits dégâts mais rien de comparable avec certaines autres régions où il n'y a pas eu que des dégâts matériels, hélas... Je tiens à féliciter et à remercier toutes les associations et leurs nombreux bénévoles qui ont participé à ce bel été.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et c'est avec plaisir que nous accueillons des nouveaux personnels dans les écoles et au collège. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Vous lirez dans ce bulletin les travaux qui ont été faits durant ces derniers mois. Bien sûr "travaux" rythme avec nuisances sonores, désagréments de circulation... mais il est difficile de faire autrement ! surtout que nous sommes obligés de nous conformer aux possibilités de calendrier des entreprises. Sur la voirie départementale (telle la D607) c'est le Conseil Départemental qui a décidé du calendrier.

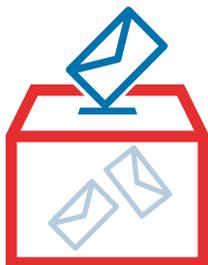
Enfin, beaucoup de travaux nécessaires pour sécuriser la circulation dans notre commune : aménagements de ronds points, passages piétons, signalisation verticale et horizontale... Sachez que tous ces travaux sont faits dans un souci d'amélioration du cadre de vie. Ainsi, au niveau des Trois Ponts, un aménagement, enrochement et embellissement, va être réalisé sur l'ancien site Olivier Antoine. A noter également les travaux d'isolation terminés à la crèche (réfection des fenêtres), à l'école Victor Hugo, à la maternelle et à l'EHPAD (isolation des combles) afin de réaliser des économies d'énergie. La commune a aménagé une nouvelle structure pour l'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Cette unité vous est présentée dans ce bulletin.

Lacaune les Bains est une station classée "climatique et hydro minérale" depuis le 3 septembre 1913. Au 1er janvier 2018 elle perdra les avantages qui y sont liés si elle ne devient pas station touristique. En 2013 une demande de classement comme station touristique a été faite. Celle-ci a reçu un avis défavorable en octobre 2014 venant de l'Agence Régionale de la Santé, suite à une inspection des installations de captage, de production et de distribution de l'eau réalisée en 2011. Un rapport définitif adressé à la mairie de Lacaune les Bains le 20 janvier 2012 relève que les travaux demandés n'ont pas été entièrement réalisés. Par conséquent, nous sommes dans l'obligation de réaliser d'importants travaux sur les dits captages afin de garder les avantages liés à la reconnaissance d'une station touristique. Les travaux adéquats, déjà démarrés, vont se poursuivre.

Les médias et diverses informations relatent que certaines collectivités territoriales suite à la baisse des aides de l'Etat se trouvent parfois étranglées du fait de la diminution de leur capacité d'autofinancement. Je vous rassure, pour ce qui nous concerne, nous procédons à une gestion rigoureuse de nos dépenses publiques. Nos divers travaux quotidiens et projets plus ou moins importants seront bien réalisés comme promis tout en laissant une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face à l'imprévu qui s'invite quand on ne l'attend pas. Nous saurons rester prudents et patients.

Je vous souhaite une excellente fin d'année.

Robert BOUSQUET,
Maire de Lacaune



ELECTIONS REGIONALES

Elles auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre 2015. Les électeurs qui ont déménagé cette année sont invités à communiquer leur nouvelle adresse à la mairie afin de pouvoir recevoir la documentation des candidats en temps utile, les services de la poste ne faisant pas suivre le courrier en matière électorale.

Bienvenue à

- Julien Cornelissen, 22 ans, originaire de Castres, nouveau GAV (gendarme adjoint volontaire) qui a rejoint la brigade de gendarmerie de Lacaune.
- Jean-Rodolphe Vogel qui a repris l'épicerie biologique (avenue de Naurois) de Bernard Ruiz.

ETAT CIVIL

du 2 juin au 10 septembre

MARIAGES

6 juin : Gaëlle AUGÉY et Benjamin RICHARD
5 septembre : Aurélie FABRE et Mathieu CABOT
5 septembre : Charlene ROUANET et Damien RASCOL

Tous nos vœux de bonheur.

NAISSANCES

8 juin : Léonie ALINAT
11 juin : Lya BLONDEAU CAMBON
3 juillet : Nathan FERNANTE
1er août : Alexandra GHERCA
8 août : Lexie ROUQUETTE

Sincères félicitations aux heureux parents.

DECES

6 juin : André SÈBE
16 juin : Céline DOUAT épouse PALAU
1er août : Roger LAUR
2 août : Noélie ROUANET veuve BIAU
17 août : Marcel CABROL
4 septembre : Georgette FARGUES épouse ROUANET

Sincères condoléances à leur famille.

RAPPEL IMPORTANT pour le services des eaux

Locataires et propriétaires :

**Pensez à signaler à la Mairie
les départs et les arrivées !**

Schémas directeurs d'Assainissement, d'Eau Potable et d'Eaux Pluviales

Afin d'anticiper au mieux les renouvellements et investissements à réaliser sur ses systèmes de distribution d'eau potable et de collecte des eaux pluviales, la Commune a décidé de se doter de schémas directeur d'assainissement. L'élaboration de ces documents s'étalera sur un peu plus d'un an et se traduira dans un premier temps par une phase de diagnostic et de repérage précis des réseaux. Ainsi, géomètres, camion d'inspection vidéos et techniciens de mesure vont se succéder dans les rues de Lacaune pendant les 5 mois à venir.

PLAN DE CIRCULATION : DEMARRAGE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau plan de circulation en centre-ville, nécessitant l'expropriation de 2 immeubles pour l'aménagement du carrefour du Pont de Larroque, une enquête publique se déroulera du 12 au 30 octobre 2015.

Toute personne peut venir consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet. Monsieur Luc DURAND, désigné commissaire-enquêteur, siègera à la mairie et recevra toutes les personnes qui le souhaitent aux dates suivantes :

Lundi 12 octobre de 9 h à 12 h
Samedi 24 octobre de 9 h à 12 h
Vendredi 30 octobre de 13 h 30 à 16 h 30

A l'issue de cette enquête, il reviendra au Préfet de déterminer si oui ou non ce projet est d'utilité publique et, dans l'affirmative, les expropriations seront autorisées.

Surveillance Santé



Marie- Claude Stavropoulous, adjointe aux Affaires Sociales, en partenariat avec le centre de radiologie de la polyclinique du Sidobre, envisage d'organiser des déplacements sur Castres avec le mini bus municipal pour le dépistage du cancer du sein pour les personnes de plus de 50 ans.

N'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie au Relais des Services Publics afin de procéder à votre inscription.

**Près de 190 retraités ont participé au repas offert
par la municipalité le 24 juin à Bel-Air. Toutes les
dames sont reparties avec une fleur.**



Concours des Maisons Fleuries



Comme chaque année, le concours des Maisons Fleuries vient récompenser les personnes qui font un effort considérable pour agrémenter leur environnement et par conséquent notre commune. Le 12 juin dernier, après délibération du jury, Sylvie Solomiac, adjointe et présidente du jury a remercié tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre ville et a souligné l'implication importante de nos trois jardiniers Serge, Philippe et Florian, avant de passer aux résultats de l'année 2014. Les lauréats ont reçu un beau diplôme et des lots de fleurs et ont été encouragés à s'inscrire rapidement pour 2015.

PALMARES

Maison avec jardin :

1er prix : Thérèse Aguiar, rue de la Trompe,
2ème prix : Marie-Thérèse Couquet, Le Gourp.

Pour les devants de porte :

1er prix : Josette Sicard, rue Sol de Gouty,
2ème prix : Marie-Françoise Reynès, avenue des Frères Bonnafous
3ème prix : Solange Testini, Bd Jean Jaurès.

Pour le potager, Jean-Louis Cousinié, de Naubert, est primé.

Pour la ferme fleurie, la mention est attribuée à Claudie Bacou de Laucate. **La palme revient à Madeleine Da Silva, place des Pisseurs.**

Pour le patrimoine façade, la palme revient à Madeleine Da Silva, place des Pisseurs. **Les coups de cœur** sont attribués à Mireille Steiner, Laurent Subbiani, Nadine Martinez et José et Marie-Thérèse Aguiar.

Les encouragements vont à Annie Monserrat, l'Ouradou et Maryvonne Yeddou, Le Thyois. Enfin, la **création originale** est attribuée à Danièle Valette de Grenouillère.

Bravo à tous les lauréats de la saison 2014 !



Lacaune, terre de centenaires ?

Que d'apéros en ce mois de septembre à la maison de retraite ! Dans la même semaine, 3 résidents fêtaient leur (exceptionnel) anniversaire :

André FAYRET 102 ans, Hélène BERTRAND 98 ans et Marius GELY 98 ans, tous trois épatants : bon-pied, bon-cœur, une mémoire phénoménale mais... durs d'oreille !

L'ensemble du personnel et des résidents a trinqué à leur santé et à leur magnifique longévité.

Juliette ENJALBAL 99 ans et demi sera au printemps prochain notre nouvelle centenaire, suivie de près par Yvonne FOURGASSIE et Marie ENJALBAL.

L'air pur et vivifiant de nos montagnes ferait-il de Lacaune une terre de centenaires ?

Photo : Hélène entourée de Marius (à gauche) et d'André (à droite)

Villes et Villages Fleuris

Le 20 juillet, Robert Bousquet, maire, Sylvie Solomiac, adjointe, et les trois jardiniers de la commune ont accueilli Maryse Boy, de la Fédération régionale des offices de tourisme de Midi-Pyrénées, responsable du jury régional attribuant le label d'une, deux, trois ou quatre fleurs aux villes et villages.

Pour visiter Lacaune, actuellement labellisée deux fleurs, Mme Boy était accompagnée de Nathalie Marcou, professionnelle du tourisme, de Vincent Cavalié, paysagiste, de Pierre Chanier, conseil architecture et environnement, et de Jean-Marc Teyssié, technicien espaces verts.

De passage chaque trois ans, le jury préconise les actions pour un environnement favorable à la qualité de vie et à l'accueil des touristes.

Il prend en compte la présentation du patrimoine végétal et les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité ; il observe également les actions complémentaires

qui favorisent la qualité des espaces publics tels le mobilier urbain, la voirie, les façades, les enseignes et la propreté. Enfin, il note la cohérence des aménagements paysagers dans les différents lieux de la commune.

Même s'il faut attendre le prochain verdict, les responsables locaux ont bon espoir de conserver le label «deux fleurs» pour Lacaune.



Votre commune

TRAVAUX EN COURS

Voirie : Revêtement de chaussée rue de l'Enveillé, quartier Naubert, accès Pioch par RD 607, impasse Maurice Ravel et chemin piétonnier (Causse de Tracasse), Rue de Peyrou, chemin des casernes.

Enrochement de berges : confluence Enveillé avec le ruisseau de Recouzines et Lembas;

Signalisation : signalisation horizontale et verticale des carrefours afin de les sécuriser (Tour de Calmels, Plein Soleil, Causse de Tracasse...).

Victor Hugo : les sanitaires du Centre de Loisirs ont été refaits ainsi que certains aménagements intérieurs. Un bureau et une salle avec ouverture sur la cour ont été créés.



Enrochement de berges à Farayruc



Ouvrage hydraulique, chemin des Cabannes

Au centre ville, remise à neuf de la rue Malroux (bordures et enrobé à chaud).



Abri et terrasse à la crèche



Signalisation horizontale et verticale des carrefours



Fenêtres PVC à la crèche afin de faire des économies d'énergie

Remise en état chemin des Cabannes au captage de Trinquerre



Ouvrage hydraulique bétonné, ruisseau du Piò de Pinel



Selon un article du Code rural, le maire est « chargé de la police et de la conservation des chemins ruraux ».

Or, plusieurs promeneurs se plaignent du passage à vitesse trop élevée de certaines motos. Un arrêté municipal pourrait interdire la circulation sur les chemins ruraux. Avant d'en arriver là, il serait "citoyen" de réduire la vitesse afin d'assurer la sécurité des promeneurs et de veiller à la non dégradation des chemins.

TRAVAUX EN PROJET

Salle intergénérationnelle : située à proximité de l'Espace des Sources Chaudes, elle serait de proportion plus "familiale" par rapport à la salle de Bel Air et plus confortable.

Aménagement des Trois Ponts : les études ont été faites, les travaux d'aménagement commenceront en début d'année 2016.

Terrains à bâtir : un nouveau lotissement est à l'étude. Situé dans le quartier de Bel Air, il serait constitué d'une quinzaine de lots.

Piste de luge : Après déblaiement des cailloux, la piste va être élargie afin d'en sécuriser sa pratique.

Statues Menhirs et côtelette !

Commandées par le syndicat des Salaisons, ces oeuvres ont été installées de manière provisoire devant la place de l'Eglise. Elles seront déplacées prochainement.



L'unité de jour Agoût - Montalet

La commune peut désormais offrir un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou troubles apparentés. Grâce à cette unité de jour, on peut proposer à des personnes vivant à leur domicile des activités de socialisation et de stimulation permettant de ralentir l'évolution de leur maladie tout en offrant aux proches aidants des temps de répit. Le montant des travaux de ce projet, porté par l'ADMR - Service des Soins Infirmiers à Domicile "Montagne et Sidobre" (SSIAD), est d'environ 50 000 euros pour la commune. L'association "Accueil de jour Agout Montalet" est en charge de la gestion de cette unité. La structure dispose bien sûr de personnel qualifié.



Zoom sur les travaux de la Mare de Carausse



Des enrochements ont été réalisés ainsi que la séparation des eaux de ruissellement et des deux sources. La première alimentant les auges pour les bestiaux et la seconde les lavoirs. Avec le concours et un soin particulier apporté par les familles ROGLIN COMBES pour certains aménagements et embellissements qui rendent cet ouvrage très attrayant. Nous les remercions pour leur implication dans l'amélioration du cadre de vie.



Soixante et douze ans après : Retour à l'aérium de la Bassine(1)



Rosette, Alice et André : tous trois étaient à la Bassine en 1943.

Montalet, musée du Vieux-Lacaune : en cette fin juin 2015, la Narbonnaise Rosette Blanc, comme son frère André Doumenc basé, avec sa conjointe Danielle, à Bagnols-sur-Cèze (Gard), ressemblent à des touristes ordinaires. Et pourtant... S'ils ont tenu à voir la Bassine, ce n'est pas pour le sentier aménagé de l'Enfant Sauvage, mais parce qu'ils y ont passé en continu leur vie d'enfant, entre février 1942 et septembre 1944.

À Carcassonne, c'est leur mère qui élève seule Rosette, née en 1929, André (1932), et leur petit frère Georges (1934-1995). Pas toujours facile de manger à sa faim. André se souvient aussi de plusieurs visites au dispensaire, sans doute signe de carences dans la croissance. Ainsi, la fratrie est placée à l'aérium (ou préventorium selon les actes officiels) de la Bassine, à 885 mètres d'altitude. Il est dirigé par Elisabeth Vergely et son gendre, le docteur Leroux.

Pour André, c'est la liberté qu'il en retient en premier : « Nous allions dans les bois, chercher des myrtilles, des mûres, des champignons. Nous y avons aussi construit des cabanes. J'ai gardé le souvenir de beaucoup d'autonomie, comme si l'on n'était pas surveillés. » Il se souvient du salut aux couleurs. En entonnant « Maréchal, nous voilà ! », comme c'était la règle dans toutes les écoles de France. La Bassine était aussi un carrefour routier stratégique. Vers la fin du séjour, André revoit cette colonne de voitures, dont certaines arboraient le drapeau tricolore rehaussé de la croix de Lorraine.

Le rôle essentiel du couple Escande

S'ils n'avaient pas de fonction de direction, Raoul Escande et sa jeune épouse Alice ont marqué de leur empreinte la vie à la Bassine. Alice, entre autres tâches s'occupait du linge et du service à table. Raoul, en pause de charcuterie, avait déjà la trentaine à la Libération. Économe, boucher, chauffeur... Raoul a su se débrouiller pour fournir à la colonie – qu'Alice estime aujourd'hui à près d'une centaine d'enfants, et jusqu'à 200 durant les vacances d'été – de quoi manger à sa faim ; et cela chaque jour de 1941 à 1946. La ferme contiguë était tenue par Albert Sicard. Dans des conditions rudimentaires, Raoul « tuait » à la Bassine (apprentis sur main droite de la Vierge), avec l'aide d'Alice. Et parfois la présence de deux enfants de l'Assistance Publique qui suivaient là une « leçon de choses » (sciences naturelles) en direct.

Raoul donnait aussi un coup de main à la Résistance : avec sa Ford, il lui était arrivé d'aller récupérer des armes et munitions après parachutage. Mais il savait aussi se faire respecter des maquisards et réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire), si leur présence était trop voyante : « Allez-vous-en, partez, foutez le camp : il y a trop de gosses au milieu. » Plus de 70 ans après, Alice se rappelle ce temps : « Les Allemands ont toujours été corrects. Mais leur passage était fréquent ».

Des pensionnaires venus des villes du Sud

Parmi les souvenirs les plus aigus égrenés le vendredi 26 juin 2015 par Alice Escande avec André et Rosette Doumenc, ses deux « jeunes » pensionnaires de l'aérium, figure la mort d'une jeune fille (Catherine Bénavaill, 17 ans, de Rivesaltes) placée à la Bassine. Un choc pour ses petits camarades, qui a effacé de leur mémoire le moyen de déplacement pour assister aux funérailles, à Lacaune. Car les enfants placés à la Bassine étaient étrangers à la contrée des Monts de Lacaune : c'était les services sociaux des grandes villes du Sud qui fournissaient le gros des troupes. Souffrant de malnutrition, souvent trois mois, avec table garnie et au grand air, suffisaient à retrouver une courbe de croissance ordinaire.

CHRONIQUE D'ANTAN

Soixante et douze ans après : Retour à l'aérium de la Bassine(1)



Trio : Les Doumenc dans le parc du « Château, le 26-9-1943 : André (en sabots), Rosette et Georges.

La fratrie Doumenc est repartie à Carcassonne à l'automne 1944. « C'était par le Petit Train jusqu'à Castres. » André y retrouve l'école primaire de sa ville. L'enseignement à la Bassine devait être efficace : après quelques jours, il est dirigé vers la division supérieure. Rosette, elle, se souvient d'un petit Ferdinand qu'elle promenait en landau. C'était le fils d'un couple d'espagnols ayant fui le franquisme. Tous deux étaient employés à l'aérium, où le petit est né en mai 1942. Par le biais de l'hôtelier Claude Calas, elle a pu le retrouver, et égrener quelques souvenirs autour d'une table avec celui qu'à Lacaune tout le monde appelle « Ferdi » (Ferdinand Loro). Quant au « pèlerinage » de juin 2015 à la Bassine, il laisse un souvenir mitigé à Rosette et André : ils n'ont même pas osé s'aventurer jusqu'à la chapelle, dont les abords sont envahis par l'herbe folle et la friche(2). Leur demeure une impression d'abandon : « C'est la troisième fois que je reviens, précise André, mais la dernière fois en 2006, les allées étaient nettes. »

Les enfants Doumenc n'ont jamais revu le moindre camarade ayant partagé cette époque. Et le regrette un peu aujourd'hui (pas d'archives facilement consultables), même si, en marche vers la vie d'adulte, les souvenirs successifs rejettent dans la pénombre les précédents. Quant à revenir encore une fois à la Bassine, André estime : « Vous savez, Rosette a 86 ans, et moi 83. C'est un âge où il est raisonnable de ne pas envisager de longs trajets comme conducteur. » Des propos de bon sens. Mais on y devine aussi comme une blessure de voir aujourd'hui certains de ces bâtiments qui, malgré tout, respiraient la vie pendant la Guerre, abandonnés à la broussaille, ou désertés. Comme s'ils s'enfonçaient dans l'oubli.

Notes

(1) Un développement plus étoffé de ce thème (Aérium de la Bassine de 1942 à 1944) est à paraître courant 2016 dans les Cahiers de Rieumontagné.

(2) Dans le courant de l'été, Christophe Fabre (nouveau patron du restaurant) a pris l'initiative de débroussailler ce terrain. Ainsi rafraîchis, bassin, buis, et « tunnel » forestier conduisant à la chapelle auraient sans doute pu rappeler d'autres souvenirs aux visiteurs de juin.



Classe : L'instituteur Georges Marc montait chaque jour scolaire de Lacapelle d'Escroux : ici le 23-9-1943 avec Rosette (extrême gauche) et sa classe.

Jeunesse et écoles

Mention Défense

Suite à la convention signée entre le collège du Montalet, l'Éducation nationale et le Ministère de La Défense, un projet collectif va être mené au Collège : des actions historiques, artistiques, scientifiques et autres pour inculquer aux collégiens des engagements sur des valeurs sociales et républicaines (Voyage sur les plages du débarquement en France et Angleterre et visite de la station hertzienne de Lacaune).

Mention Verte

Le collège de Lacaune a été labellisé Eco Ecole pour la seconde année. Décerné par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE), il récompense les établissements scolaires qui ont travaillé sur un thème dans le respect de la notion d'Éducation au Développement Durable (EDD). Les élèves, accompagnés par leur professeur de SVT, Mme Bousquet, avaient mené des actions sur les déchets. Les travaux reprennent à la rentrée avec un nouveau thème : l'énergie.

NAP

Cette année, les nouvelles activités périscolaires sont :

A la maternelle : expression corporelle et chants avec intervenants extérieurs. Travaux pratiques, sports et jeux avec les ATSEM.

A Victor Hugo, chants et sports le mardi ; théâtre et sports co le jeudi ; radio et danse le vendredi.



Rentrée scolaire

À la maternelle, qui comporte trois niveaux, la nouvelle directrice Gaëlle Soulier assure les cours le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, tandis que Marion Montredon assume la journée de mardi ; Anthony Marre sera présent le lundi, jeudi et vendredi et remplacé par Marlène Galinier le mardi et le mercredi matin. Enfin, Gaëlle Sans reprendra son poste à Toussaint et sera remplacée jusqu'à cette date par Sarah Daudé-Ramond.



À l'école primaire Victor-Hugo, le directeur Thomas Henriot annonce 111 élèves et un personnel stable. Seule Laure Bru arrive pour remplacer Claire Latger, qui a eu sa mutation pour Anglès et à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Au collège, beaucoup de changements :

- Nouvelle principale, Muriel Rosemberg. Avec un internat de 24 pensionnaires, 9 divisions et 2 classes de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté). Aucune classe ne dépasse les 25 élèves.

- la secrétaire Nadine Kuchta, à qui nous souhaitons une bonne retraite, est remplacée par William Saux, qui vient de Saint-Denis (93),

- une nouvelle conseillère d'éducation : Virginie Lucas.

On note également l'arrivée de la nouvelle infirmière, Giuseppina Casella, qui vient du Lot, et de deux nouvelles AED (assistante d'éducation) : Sindy Sabatier, de Brassac, pour son tout premier poste, et Emilie Laplace qui, après une année en 2013, revient pour un temps complet. Carine Alibert, de Saint-Affrique, professeur d'anglais, assurera l'indisponibilité de Mme Ponce. L'Albigeois Pierre Martin, professeur d'EPS (éducation physique et sportive) à Réquista durant quatre ans, est nommé sur le poste d'Audrey Creyssels, à qui nous souhaitons une bonne continuation.

Bienvenue à tous ces nouveaux personnels !

Accueil de loisirs sans hébergement

Cet été, l'accueil de loisirs municipal de Lacaune a fonctionné du 6 juillet au 28 août 2015. Nous avons accueilli des enfants de 3 ans à 12 ans avec une moyenne de 42 enfants par jour. Le bilan est très positif, c'est la première année que nous atteignons de tels effectifs.

Deux groupes bien distincts ont été formés en fonction de l'âge : les enfants scolarisés en maternelle et les enfants scolarisés au primaire et au collège.

C'est le thème de Disney qui a été mis à l'honneur cet été et une partie de l'équipe a fait un travail fabuleux pour décorer l'accueil de loisirs.

Tout au long de l'été les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : Kartings à pédales, chasse au trésor, Rallye photo, Grand jeu, Atelier radio, activités manuelles, danses... Le vendredi 24 juillet les enfants nous ont offert un joli petit spectacle devant les parents et les résidents de la maison de retraite de St Vincent ; nous avons partagé tous ensemble un très bon moment.

20 enfants ont participé à un mini camp organisé cette année au Domaine de Lascroux. Ils ont pu faire de la sarbacane et de l'escal'arbres, ils n'ont pas pu profiter de la baignade à cause

de la pluie mais ils sont tous revenus ravis.

Toutes les sorties ont été appréciées et ont remporté un franc succès.

Nous avons été bien sûr à la piscine de Lacaune qui est toujours autant appréciée des enfants.

Les Petits ont visité la maison du bois et du jouet à Hautpoul. Les Grands quant à eux ont découvert l'Europark Indoor de Vias.

Tous ensemble nous avons visité le parc du Theil et pour côtoyer l'été nous avons été au sentier de l'enfant sauvage.

Nous vous rappelons que le centre fonctionne tous les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf à Noël où nous sommes fermés.

Combien ça coûte ? Les tarifs sont calculés selon votre quotient familial. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements au 06.30.93.06.34 ou au 05.63.72.38.21.

L'équipe de l'accueil de loisirs remercie la municipalité de Lacaune et l'ensemble des parents pour leur confiance ; ainsi que de nombreux partenaires : la maison de retraite de Lacaune, le Complexe de Constance, le camping des sources chaudes, la radio et la Ludo médiathèque.

Crèche municipale « les petits lutins de Lacaune »

Effectif pour la rentrée de septembre 2015 : 34 enfants sont inscrits, dont 17 bébés et 17 grands.

Durant l'été différentes activités furent proposées aux enfants (jeux d'eau, musique, bac à sable, promenades...) Ludothèque et bibliothèque sont toujours d'actualité, ainsi que la découverte des saveurs, les parcours de motricité, confection de gâteaux...

Poussé par l'envie de jouer, chanter et danser avec les enfants, le personnel de la crèche accueille au cours du dernier trimestre, Frédéric Bardet (éducateur de jeunes enfants, auteur, compositeur, interprète) pour plusieurs interventions en vue du spectacle de Noël.

Mon doudou il est doux
Même s'il traîne partout
Moi je l'aime plus que tout

Les petits lutins



Bravo pour le décor réalisé par Coralie, Adeline et Mélanie sur le thème de Walt Disney

Commémoration avec les Amitiés judeo-lacaunaises

LE CARRE JUIF INAUGURÉ

Emouvante cérémonie dimanche 20 septembre au cimetière de Lacaune, où étaient inaugurés les travaux de restauration du « carré Juif » et où un hommage particulier a été rendu aux personnes de confession juive inhumées dans cette partie du cimetière.

Le « carré Juif » est constitué de 20 tombes*. Les personnes inhumées sont de différentes nationalités et la plupart d'entre elles ont été accueillies à Lacaune à l'automne 1945 par le COJASOR (Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction) qui avait loué une partie de l'hôtel FUSIES. Il s'agissait de recueillir des survivants des persécutions nazies internés dans des camps par le gouvernement français de Vichy ou assignés à résidence et n'ayant pas été déportés vers les camps de la mort. A la fin de la guerre, bon nombre d'entre eux n'ont pu rejoindre leur pays d'origine (principalement l'Allemagne) et sont restés dans le camp de Masseube (Gers), avant d'être transférés à Lacaune où, hélas, beaucoup sont décédés.

Au fil du temps, les tombes se sont dégradées et, en 2013, la décision a été prise de les restaurer. Les travaux, réalisés par l'entreprise locale Fabrès Granit, ont été co-financés par la commune de Lacaune et par la fondation juive CASIP-COJASOR, titulaire des concessions. C'est en présence de la directrice générale de cette fondation, Madame Karèn FREDJ, de Jacques FIJALKOW, président des amitiés Judéo-Lacaunaises, d'André CABROL, ancien maire à l'initiative du projet de restauration, de nombreux élus et de représentants de la communauté juive, que Robert BOUSQUET, maire, a présidé cette cérémonie.

Des élèves de 3ème du Collège du Montalet ont également participé à cette journée mémorielle, sous la houlette de leur professeur d'histoire Mme CALAS.

La journée s'est poursuivie par une conférence, avec la participation de Sandra MARC, professeur d'histoire originaire de Lacaune, qui a présenté son dernier ouvrage « Les Juifs de Lacaune dans l'après-guerre ».

*3 concessions privées juives se trouvent également au cimetière



Karèn FREDJ directrice générale de la Fondation CASIP - COJASOR



Les élèves de 3ème "classe défense" ont déposé une bougie à la lecture de chaque nom

Reconnaissance du jambon des salaisoniers de Lacaune

Après une attente longue de 20 ans, les salaisoniers de Lacaune ont enfin obtenu la reconnaissance pour leur produit phare. La Commission européenne a en effet approuvé la demande d'enregistrement du « Jambon de Lacaune » dans la liste des indications géographiques protégées (IGP).

Ce label constitue un signe d'identification de la Communauté européenne d'origine et de qualité qui permet de préserver les dénominations géographiques. Les consommateurs sont sensibles à ce signe puisqu'il impose le respect des critères de fabrication, une recette, un cahier des charges très précis. Petit rappel historique :

- En 1993, les salaisoniers lancent une demande d'AOC (appellation d'origine contrôlée) pour que soit reconnu leur savoir-faire issu « d'une tradition d'une région ». Mais au bout de 15 ans, toujours rien. Ils se rendent compte qu'ils ne l'obtiendront pas à cause des cochons qui ne sont pas tous élevés sur place.

- Un changement de méthode s'impose : en 2007, demande de l'IGP (comme le jambon de Bayonne qui l'a depuis 1998)

Après plus de 8 ans de réunions, de montage de dossiers et de démarches auprès de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité), le « Jambon de Lacaune » devient le 121e produit sous signe d'indication de qualité et d'origine (SIQO) de la région.

D'ici la fin de l'année, le saucisson sec et la saucisse de Lacaune devraient aussi bénéficier du même label.

ADMR, à votre service...

L'assemblée générale de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) s'est tenue le 25 juin, en présence de Mme Fosselin-Vidal pour la fédération ADMR, Mme Stavropoulos représentant la mairie et Mme Blavy, maire de Viane.

En 2004, l'ADMR de Lacaune a pris en charge 148 personnes, employé 38 salariés, ce qui représente 15 974 h de travail, dont 12 800 prises en charge. En plus de cette activité d'aide aux personnes dépendantes, l'ADMR offre la possibilité de garde d'enfants et propose un service de téléassistance. Treize bénévoles sont les chevilles ouvrières de ce bon fonctionnement de l'ensemble et il faut les remercier pour leur dévouement et leur implication. Dans le rapport moral, Carole Friedlander, la présidente, rappelle la mission de l'association, aide à mieux vivre ensemble, et rappelle les valeurs de solidarité. Mme Loro a fait le point sur la démarche de qualité, passage obligé pour avoir dans le futur l'aval du conseil général.

Meilleurs sportifs

Cette année beaucoup de jeunes ont eu droit à une médaille et à un diplôme d'honneur parmi les clubs qui avaient relevé des performances notables.

Les trois meilleurs sportifs de la saison sont :

1er : Paul Da Costa, qualifié pour les championnats de France en tête à tête de pétanque.

2ème «ex æquo» la judoka Anaïs Lepetit, 11 ans, championne du Tarn et de Midi-Pyrénées benjamine ; le motard Julien Roussaly, 15 ans, champion des Pyrénées de motocross en 125 cm3 national toutes catégories, et le coureur de l'ACL Bastien Amalric, neuf fois vainqueur de courses et faisant de nombreux podiums.

3. «ex æquo» les pongistes Marine Chiffre en junior fille et Oxane Dedieu en cadette, toutes deux premières régionales et qualifiées pour jouer en nationale II

Pour les trois meilleurs clubs :

1ère et donc vainqueur du trophée Ville de Lacaune pour l'AREL, grâce à l'équipe féminine des Poney Games, championne de France.

2ème : OMLPL pour les deux finales des cadets

3ème : l'Amicale bouliste grâce aux performances des vétérans.



Une ovation particulière a été adressée à André Suc, tout auréolé de ses cinq magnifiques victoires à la suite de «Questions pour un champion». En plus d'être «une tête», André utilise également bien ses jambes étant donné qu'il a fait cinq podiums dans les courses à pied catégorie vétérans 3, au sein de l'Athlétic-Club. Bravo et merci au nom de tous puisque le grand champion a offert le champagne.

Avis aux prestataires touristiques et aux associations

Dates et thèmes des prochains ateliers numériques :

2 novembre (20h30): Google Adresse;

9 novembre (20h30): Google Map;

16 novembre (14h): Facebook *initiation*; 24-11 (14h): Facebook *Perfectionnement*;

30 novembre (14h): Jimdo *Initiation*;

7 décembre (14h): Facebook *Perfectionnement*;

14 décembre (20h30): Pinterest;

4 janvier (14h): Tripadvisor;

12 janvier (14h): Google Agenda;

18 janvier (20h30): Référencement;

26 janvier (14h): Mailchimp;

9 février (14h): Gmail.

S'inscrire auprès de Julie (BIT de Lacaune) ou d'Hélène (Mairie)

AGENDA OCTOBRE / DECEMBRE

- Jeudi 1er octobre : cinéma, Maison des associations à 20h30

- Du lundi 05 au vendredi 09 octobre : Stage de tapisserie à l'aiguille, Galerie d'art frézouls

- Lundi 5 octobre : Le karaté: soirée dédiée aux femmes, Dojo Bel Air, 18 et 19h30. Puis séance karaté tous les lundis soirs.

- Samedi 10 octobre : Célébration religieuse à l'intention de Notre-Dame de Fatima

- Vendredi 16 octobre : Défilé - Cabaret à 21h, salle de la Balme

- Samedi 17 et dimanche 18 octobre : Journées mycologiques

- Samedi 24 et dimanche 25 octobre : 4ème Enduro VTT des Hautes Terres D'Oc

- Samedi 7 novembre : Théâtre "Les gracieux", pièce interprétée par "Ni Queue Ni Tête", 21h, salle de Bel Air

- Dimanche 15 novembre : Loto de la paroisse

- Samedi 28 novembre : Soirée spectacle cabaret à partir de 19h30 (repas + soirée disco : 39 euros/pers.). Contact : OMLPL 06 89 67 25 98

- Jeudi 3 décembre : cinéma, Maison des associations à 20h30

- Dimanche 13 décembre : Spectacle de Noël, salle de réception de la Mairie à 15h : "Noël le Magicien". Goûter offert à la fin du spectacle.

Assemblée Générale du Musée du Vieux Lacaune

Le musée du Vieux Lacaune a tenu son assemblée générale au début de l'été. La présidente Francine Théron a détaillé le rapport moral 2014 avec un bilan touristique en légère baisse avec 2 714 visiteurs dont 788 enfants, 52 étrangers et 31 groupes. Tous ont été ravis par la richesse des collections et par l'accueil réservé comme en témoigne le Livre d'or. Le musée est ouvert de mai à fin septembre plus les vacances de Toussaint, l'accueil étant assuré par les bénévoles sauf en juillet et août où un employé de la communauté de communes a assuré cet accueil. Il est également ouvert toute l'année aux groupes sur réservation et conserve le label national «Famille Plus». Des moments forts pour cette saison : les journées du Patrimoine, la Nuit des Musées et la conférence de Dominique Calas sur la guerre de 14/18. Bravo à tous les bénévoles !

Bilans d'été divers

Chiffres recueillis auprès du Bureau d'Information Touristique de Lacaune

Circuit Enfant Sauvage : 295 personnes (Evolution : + 83% par rapport à 2014)

Circuit "il était une fois la laine" : 146 personnes (Evolution : - 5.80% par rapport à 2014)

Circuit Salaisons : 65 personnes (Evolution : -8,45% par rapport à 2014)

Circuit "jeu de piste" : 155 personnes (Evolution : - 18,4% par rapport à 2014)

Belle hausse pour le circuit de l'Enfant Sauvage. Cette année, 2 circuits ont été proposés (mardi et jeudi) contre un seul en 2004. La baisse des autres sites est certainement due au beau soleil dont nous avons bénéficié tout au long de l'été. Les vacanciers ont préféré rester sur les points d'eau. Rappelons que 2014 avait été une très bonne année pour les visites en intérieur en raison des épisodes pluvieux.

Beaucoup de monde de passage, touristes de proximité à la recherche de fraîcheur, davantage de cyclistes après la semaine fédérale, beaucoup de clients à la recherche d'activités gratuites, le parcours d'orientation a beaucoup plu, la diversité des activités pour les enfants a été très appréciée, nombreuses demandes d'activités en plein air pour profiter du beau temps.

Quelques chiffres clés et interprétation de la saison :

* 24.394 visiteurs accueillis dans les 4 BIT du 1er janvier au 31 août (25.666 en 2014) dont 18.286 durant les mois de juillet et août (18.265 en 2014)

ETE satisfaisant à la piscine

L'espace des Sources-Chaudes de Lacaune a connu cet été un franc succès auprès des baigneurs des Monts de Lacaune. Le beau temps aidant, le mois de juillet a vu 11 354 entrées et août 11 016 : 22 370 entrées. Pour Cyril Guilhot, le directeur, c'est un bilan très satisfaisant, où aucun incident grave n'a été noté. Le responsable se félicite du sérieux et de l'implication des personnels de surveillance, notamment des saisonniers. La journée anniversaire des 10 ans a vu 750 entrées et les deux nocturnes ont bien fonctionné grâce aux animations d'un DJ et du groupe Pilgrim, à la satisfaction de tous.

Trois nouvelles activités pour cette rentrée : l'Aqua-force (circuit de remise en forme et de conditionnement physique) et l'Aqua-stand'up (le Paddle) et un Aqua-Seniors (gym aquatique de 30 min adapté). Ces trois nouvelles

Bilan positif pour le Comité des Fêtes

Les grandes fêtes du 15 Août ont été marquées par la pluie qui a sévi durant deux jours. Heureusement, le comité avait prévu un repli vers la salle de La Balme pour les animations. Jeudi 13, lors du gros orage, la salle avait été inondée mais bénévoles et employés municipaux ont aidé le comité à évacuer l'eau et assécher les locaux afin que le concert d'Emile et Images puisse se dérouler.

Bilan du Comité d'Animation

Vide grenier du 14 juillet : 76 participants

Après-midi "Enfant Sauvage" du 26 juillet : 105 participants

Observation des étoiles du 18 août : 29 participants

Fête de la Randonnée : 76 participants (une baisse due certainement à l'alerte orange lancée pour notre région).

Le Comité d'Animation tient à remercier l'ensemble des bénévoles et des associations qui l'ont aidé et tout particulièrement "Los Passejaires".

* 19.022 demandes d'information traitées par nos conseillères en séjour depuis le début de l'année (17.818 en 2014)

Un début de mois de juillet calme - La fréquentation a décollé mi-juillet et s'est maintenue jusqu'à fin août.

2 éléments ont marqué cette saison 2015 : une météo exceptionnelle et la conjoncture économique

Les hautes chaleurs n'ont pas été sans conséquences pour notre territoire :

=> les résidences secondaires ont été investies beaucoup plus tôt et plus longtemps

=> une clientèle de proximité plus nombreuse à la recherche de fraîcheur

=> une fréquentation plus faible pour les sites de visites

=> une forte demande d'activités "rafraîchissantes" (lieux de baignade, balades en forêts...)

Une conjoncture économique qui impacte le tourisme :

=> des touristes à la recherche de courts séjours au mois de juillet

=> des visiteurs qui plébiscitent les activités gratuites et les pique-niques

=> baisse de la fréquentation des restaurants

=> peu de dépenses superflues mais une recherche de services

A noter également :

Afin de toujours mieux promouvoir notre territoire, l'OTML est sorti de ses murs et a développé des points d'information à l'occasion d'évènements (journées du granit, 10 ans de l'espace des sources chaudes, fête des battages, les paysans font leur foire à Payrac, challenge Vaquerin...).

Les visites proposées par l'OTML ont connu un réel succès notamment celles destinées aux familles.

activités apportent une plus-value et permettent à la piscine de se positionner à l'avenir comme un véritable centre de remise en forme aquatique par l'apport d'une réelle diversité dans les activités. Ces nouvelles activités et les nouveaux horaires permettent de cibler une nouvelle clientèle. De nombreux actifs peuvent désormais se rendre sur l'équipement. Ces nouvelles activités prennent lieu et place sur des horaires de baignade peu fréquentés depuis plusieurs années. A noter les changements quant aux horaires de baignade :

- lundi soir et mercredi soir la baignade sera fermée au public à partir de 18h au lieu de 19h

- le samedi la baignade ouvrira à 15h au lieu de 14 h

- le dimanche matin à 10h au lieu de 9h.

(pour tout renseignement, appeler le 05 63 37 69 90)

Le samedi, l'aligot du rugby a connu un regain avec 600 repas. Dimanche, les jeux interassociations ont fait preuve de nouveauté durant trois heures et ont vu la victoire de l'équipe «Saint-Jacques». Le 50e anniversaire du comité a été un très bon millésime car le budget, énorme, de 70 000 € devrait être équilibré ou tout proche.

BILAN DES ATELIERS BD

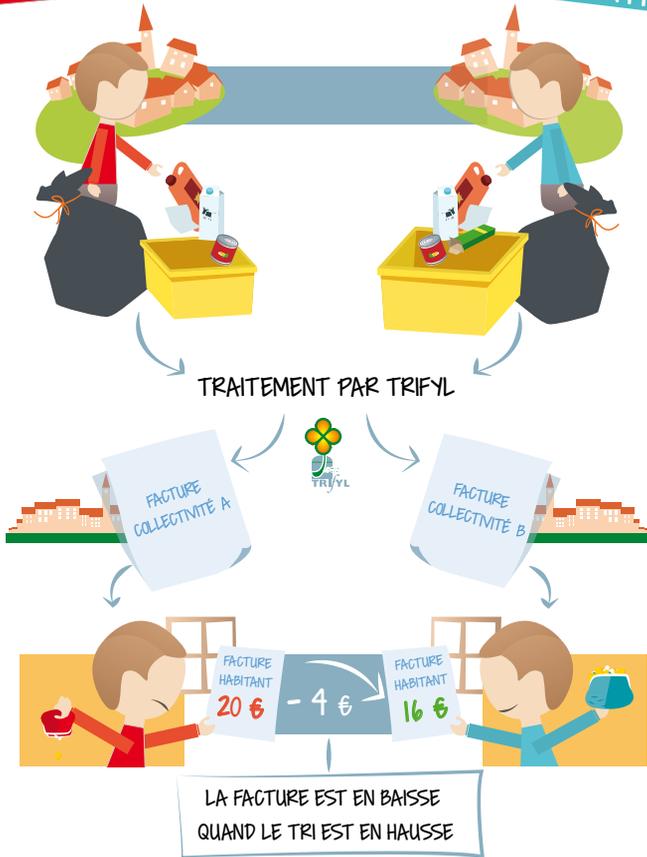
Galerie d'art Frezouls avec Christophe Ballarin et exposition sur le thème de la bande dessinée « le laboratoire de bande dessinée » 311 visiteurs en juillet et 278 en août => 589 au total.

Le bilan de l'ensemble des animations sur le thème de la BD sera développé dans votre journal de la Communauté de Communes.

LA TARIFICATION INCITATIVE APPLIQUÉE
Améliorer la performance pour réduire les coûts

⊖ de tri

⊕ de tri



Plus vous trie, moins vous payez!

S'occuper des déchets a un coût, mais contrairement aux idées reçues, ce coût peut être amoindri par le tri.

Dès 2005, le coût du tri est passé en dessous de la barre du coût du traitement des déchets résiduels.

En effet, les collectivités qui obtiennent le meilleur tri, en qualité et en quantité, paient moins cher le "traitement" de leurs déchets (tri et résiduel), car Trifyl a choisi d'inciter le geste de tri par une tarification modulable.

Ainsi, en 2015, le coût pour le traitement des déchets s'élève à 16 euros par habitant pour les collectivités qui trient le mieux alors que celles qui trient le moins bien paient jusqu'à 25 euros par habitant.

Les économies réalisées grâce au tri se répercutent directement sur la facture du contribuable.

En un mot, plus vous trie, moins vous payez!

Pour vous aider à mieux trier, un petit rappel des consignes :

Mettez dans le bac de collecte sélective :

- tous les papiers
- toutes les bouteilles et flacons en plastique : eau, soda, ketchup, huile, shampoing, lessive...
- tous les emballages métalliques : boîtes de conserve, canettes, aérosols...
- les petits cartons et les briques alimentaires

L'OPAH se poursuit : des subventions pour réhabiliter votre logement

ONT DROIT À DES SUBVENTIONS SOUS CERTAINES CONDITIONS :

Conditions concernant le bénéficiaire :

- Être propriétaire ou usufruitier de l'immeuble ou du logement.
- Occuper le logement ou l'immeuble en tant que résidence principale.
- Avoir des ressources qui ne dépassent pas un plafond de ressources.

Travaux éligibles (sous conditions) :

- Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique à minima de 25% (isolation, moyen de chauffage, menuiserie, ...).
- Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap (douche, monte escalier, ...).
- Travaux de lutte contre habitat insalubre.

Montant des subventions :

- Jusqu'à 80% du montant TTC des travaux.

Conditions concernant le logement :

- Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Conventonnement du logement pendant 9 ans.

Conditions concernant le bénéficiaire :

- Être propriétaire bailleur privé ou être un copropriétaire bailleur (SCI, ...) ou être locataire.
- Le logement ou l'immeuble doit être occupé en résidence principale.

Travaux éligibles (sous conditions) :

- Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique à minima de 35% (isolation, moyen de chauffage, menuiserie, ...) et classement énergétique en D.
- Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou au handicap (douche, monte escalier, ...).
- Travaux de lutte contre habitat insalubre, mise aux normes.

Montant des subventions :

- Le montant de la subvention dépend du type de loyer choisi et de l'état de dégradation du logement.

LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Contact

HABITAT DEVELOPPEMENT

Assistance et conseils gratuits auprès de
Laetitia Ginisty, chargée de mission

par téléphone au 05 65 73 64 24
ou par mail lginisty@hd-aveyron-lozere.fr

Lors des permanences

tous les jeudis en Mairie de 10h à 11h :

- Les 1er jeudis de chaque mois à Lacaune
- Les 2ème jeudis de chaque mois à Murat sur Vèbre
- Les jeudis suivants des permanences tournantes sur les autres communes de la Communauté des Communes (affichage en Mairie)

Ou sur rendez-vous :

- A RODEZ

Carrefour de l'Agriculture

12026 RODEZ cedex 9

Téléphone : 05 65 73 65 76

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

email : contact@hd-aveyron-lozere.fr

LES PROPRIETAIRES BAILLEURS